

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

## PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.  
Six mois, — . . . 10 — — 13 »  
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

## Gare de Saumur (Service d'été, 11 mai).

## DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 03 minutes du matin, Express.  
9 — 02 — — Omnibus-Mixte.  
2 — 12 — — soir, Omnibus-Mixte.  
4 — 13 — — Express.  
7 — 15 — — Omnibus-Mixte.

## DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte.  
8 — 35 — — Omnibus-Mixte.  
9 — 50 — — Express.  
11 — 54 — — Omnibus-Mixte.  
5 — 57 — — soir, Omnibus.  
10 — 34 — — Express.

## PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces . . . . . 20 c. la ligne.  
Dans les réclames . . . . . 30 —  
Dans les faits divers . . . . . 50 —  
Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;  
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et  
chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

## Chronique Politique.

Le gouvernement provisoire a publié le 20 son manifeste, sous forme d'une circulaire aux agents diplomatiques de l'Espagne.

Cette publication a été l'événement du jour. Elle va, jusqu'à nouvel incident, faire les frais des dissertations de la presse européenne.

Qu'y-a-t-il au fond de ce document ?

Une consécration nouvelle du principe de la souveraineté du peuple, désormais introduit dans le droit public espagnol, et un hommage rendu au vœu de la junte suprême de Madrid.

Quand aux autres parties du manifeste, elles concernent particulièrement l'appui moral que l'Espagne émancipée a le droit d'attendre des autres nations en possession depuis longtemps déjà — théoriquement du moins — des libertés qu'elle vient de conquérir.

Le principe de la liberté des cultes y est de plus l'objet d'une attention toute spéciale. L'insistance exceptionnelle avec laquelle les auteurs du manifeste examinent cette grave question prouve surabondamment le caractère de la révolution espagnole.

La junte de Madrid s'est dissoute. Le télégraphe nous apporte le texte de sa résolution.

La junte constate la tranquillité dont jouit la Péninsule; elle proclame les titres du gouvernement provisoire à la confiance des libéraux. L'existence des junes n'aurait plus de raison d'être; elle serait au contraire une entrave

pour la marche du gouvernement qui doit être prompt et libre.

Telles sont les considérations qui ont frappé la junte madrilène. Pas une voix ne s'est élevée au sein de cette assemblée, pour laisser tomber une parole de défiance. La dissolution a été votée à l'unanimité. Les junes provinciales ont été invitées à suivre cet exemple. Les télégrammes annoncent que la plupart d'entre elles s'y sont conformées. La junte de Barcelone serait cependant encore en activité; elle aurait exposé, dans une proclamation, les raisons qui l'ont déterminée à continuer son œuvre. Il sera intéressant de lire cet exposé de motifs.

Si l'on rapproche les déclarations réitérées de plusieurs des membres du gouvernement provisoire en faveur de la monarchie constitutionnelle, de ce témoignage de confiance donné au gouvernement par les junes, qui étaient l'expression de l'opinion démocratique, on voit tout le terrain qu'a perdu l'idée républicaine en Espagne, si tant est que cette idée ait jamais poussé de profondes racines sur quelques points de la Péninsule.

Suivant le télégraphe, plusieurs des membres du parti démocratique auraient écrit à leurs amis pour justifier la mesure de la dissolution des junes. Il est permis d'entrevoir dans cette correspondance politique l'abandon successif du programme révolutionnaire.

En somme, les nouvelles d'Espagne sont bonnes aujourd'hui.

Une correspondance de Madrid donne quelques citations du discours de M. Olozaga, à Guadalajara.

Si l'orateur s'est prononcé en faveur de la

monarchie constitutionnelle, il ne s'est point déclaré non plus contre la république. Cette dernière forme de gouvernement lui a paru, tout au contraire, être pour les sociétés modernes la promesse de l'avenir. Aux yeux de M. Olozaga, la monarchie représentative n'est qu'une transition prudente, peut-être même un pis-aller momentanément. Quand les peuples seront tout à fait instruits, éclairés, moraux, intelligents et définitivement exempts des passions mauvaises, la république sera leur récompense...

Dans cet ordre d'idées, le discours de M. Olozaga nous rappelle le général Lafayette, montrant la monarchie de Louis-Philippe comme la meilleure des républiques possibles.

On mande de Madrid, le 21 octobre :

La junte a proposé au gouvernement de supprimer la peine de mort pour tous les crimes, et de créer des colonies pénitentiaires dans les possessions espagnoles d'Afrique et d'Asie.

Les bagnes, supprimés dans la Péninsule, seront vendus et le profit en sera consacré à la construction de nouveaux pénitenciers dans les provinces d'outre-mer.

On écrit de Madrid à l'Indépendance belge :

« Il est question de transformer la plus belle église de Madrid, l'église de San-Francisco, en panthéon national qui servirait de lieu de sépulture à tous les hommes illustres du pays, tous ceux qui auront honoré l'Espagne par leur science, par leurs vertus civiles, dans la carrière des lettres ou des armes. »

La Epoca croit savoir que le duc de Montpensier a adressé une dépêche au gouvernement provisoire, reconnaissant son autorité et sollicitant l'autorisation de rentrer dans son palais de Séville, d'où l'avait banni le gouvernement précédent.

Un télégramme de Paris, du 19, adressé au Nord, de Bruxelles, porte :

« Une lettre de Madrid, en date du 17, dit que les deux candidats sérieux au trône d'Espagne seraient le roi de Portugal et le duc de Montpensier. »

Le Mémorial diplomatique annonce en ces termes l'envoi prochain d'un représentant de l'Autriche à Rome :

Malgré les dénégations de certains journaux qui se disent mieux informés que nous, la nomination du comte Trauttmansdorff, comme ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de S. M. l'empereur d'Autriche près le saint-siège est définitivement décidée, ainsi que nous l'avions annoncé depuis plusieurs semaines.

La rumeur propagée par quelques feuilles, d'après laquelle Mgr Antonucci Falcinelli, nonce apostolique à Vienne, aurait été chargé par le souverain pontife d'insinuer à la cour de Vienne l'opportunité de différer l'envoi d'un nouvel ambassadeur autrichien à Rome, est tout-à-fait dénuée de fondement.

Le comte Trauttmansdorff se rendra à sa nouvelle destination au commencement du mois de novembre.

On mande télégraphiquement de Prague, 19

## FABLETTON.

2

## TANTE GERTRUDE

Par E.-M. DE LYDEN.

(Suite.)

Pendant l'absence de Lucien, tante Gertrude s'était occupée avec un soin vraiment maternel du trousseau du jeune étudiant. Elle avait éprouvé un plaisir tout nouveau à passer en revue, une à une, les diverses pièces de la garde-robe. Les détails les plus prosaïques lui avaient fait éprouver des jouissances inconnues.

Pour lui elle avait acheté un charmant nécessaire de voyage et une foule de petits objets de luxe ou d'utilité que recherche un jeune homme habitué aux aisances de la vie, voulant que tout ce qu'il toucherait lui rappelât une main amie.

Parmi ces objets se trouvait un élégant portefeuille de maroquin. Dans une des poches elle avait placé ingénument une fleur de chèvrefeuille, memento muet qui devait rendre au jeune homme le souvenir de la soirée du berceau.

Une heure avant le départ, Lucien se trouva enfin seul avec tante Gertrude. La pauvre fille venait de lui

offrir ce portefeuille, dont elle avait fait comme un reliquaire, quand Lucien lui dit précipitamment :

— Tu ne sais pas, elle m'aime !

— Qui ? demanda Gertrude, bien qu'elle comprit qu'il s'agissait de Lucienne.

— Mais ma cousine ! Si tu savais comme elle est belle ! Et moi donc, j'en suis fou !

Puis, lui montrant la rose qu'il tenait enfermée précieusement dans son carnet, il ajouta :

— Vois-tu cette fleur ? c'est elle qui me l'a donnée ! Elle m'a dit de la lui rapporter... Certes ! et avec mon cœur !

En parlant ainsi, et sans faire attention à tante Gertrude, il ouvrit le portefeuille qu'elle venait de lui donner.

— Eh bien ! que fais-tu ? dit vivement tante Gertrude en l'arrêtant.

— Je veux placer cette fleur, qui me vient d'elle, dans ce portefeuille qui me vient de toi.

Par un mouvement fébrile dont elle ne fut pas maîtresse, la pauvre Gertrude, blessée au cœur, s'empara du portefeuille, en retira précipitamment le brin de chèvrefeuille, et, tendant ensuite son cadeau à Lucien stupéfait, elle lui dit, avec des sanglots amers dans la voix :

— Tenez ! maintenant vous pouvez y mettre sa rose !

Puis elle courut s'enfermer dans sa chambre.

Moins d'une heure après, le chemin de fer emportait Lucien vers Paris, Lucien tout étourdi de sa découverte : tante Gertrude l'aimait !

## II. — NE VENDONS PAS LA PEAU DE L'OURS...

Lucien fut tout triste de la découverte qu'il venait de faire, et il se repentit de sa confiance; mais qu'y faire ? Plaindre la pauvre fille et compter sur le temps et l'absence pour la guérison. Ainsi pensa-t-il.

Le départ de Lucien fit un grand vide dans la maison; mais, si sa mère se consolait en se disant qu'elle irait embrasser son fils quand elle le voudrait, il n'en était pas ainsi de tante Gertrude. Lucien avait emporté son âme.

Son affection pour son ami d'enfance avait, à son insu, couvé dans son cœur, et il avait fallu les paroles de Lucien pour qu'elle découvrit son propre secret.

Lucien lui avait dit, en termes charmants :

— Tu peux trouver un mari qui t'aime pour ta beauté comme pour tes vertus.

Et elle s'était bercée d'un espoir que ce mari désintéressé pouvait être, serait même, Lucien.

Quelle déception ! quel réveil après un si doux songe ! La pauvre fille ne s'en prenait pas à Lucien, mais à elle-même.

— Sotte et lâche que je suis, se disait-elle dans ses heures d'énergie, comment ai-je pu croire que l'on pourrait m'aimer, moi, une boîteuse ! Oublions ! oublions !

Mais l'oubli ne venait pas. Pour l'obtenir, Gertrude appela de nouveau la religion à son aide. Elle redoubla de ferveur. Cette recrudescence de piété parut à Mme Loyel un nouveau symptôme de vocation religieuse et elle crut le moment favorable pour tenter un effort décisif.

Mais tante Gertrude était trop sincère chrétienne pour offrir à Dieu une âme qui ne lui appartenait pas entièrement. Elle résista donc, sans s'expliquer toutefois à la grande surprise de sa belle-sœur qui se prit tardivement à réfléchir sur cette opposition.

Comme il fallait plus que jamais savoir à quoi s'en tenir sur la question de fortune, la mère de Lucien crut devoir demander à Gertrude ce qu'elle était dans l'intention de faire pour son neveu, au cas probable où il se marierait avec sa cousine Lucienne.

— Mais, répondit tante Gertrude, je n'ai rien décidé encore. A mon âge, chère petite mère, il n'est pas prudent de se dessaisir de sa fortune, à quoi bon se presser d'ailleurs.

— Pensez-vous donc vous marier ? dit Mme Loyel, avec une intention railleuse qui blessa douloureusement



octobre, à la *Nouvelle Presse libre*, de Vienne :

De fortes précautions avaient été prises hier, en vue du meeting qui devait avoir lieu aujourd'hui auprès de la montagne de Bohdale, près Michle, à l'occasion de la fête de la consécration de l'église. Dès le matin, de fortes patrouilles commandées par des officiers parcouraient la ville. A dix heures deux bataillons d'infanterie et deux escadrons de husards partirent pour Bohdale. Les villages des environs de Bohdale étaient occupés par la gendarmerie. Vers quatre heures du soir, quelques milliers de personnes se réunirent dans les environs de Michle; les sommations de la police ne suffirent pas pour les disperser, mais les rassemblements se dissipèrent sitôt que la troupe parut. On n'a pas eu besoin d'opérer d'arrestations. A Prague même, le Casino allemand, le Théâtre allemand, la direction de police et le collège des Jésuites ont été occupés le soir par la troupe. Mais nulle part on n'a eu besoin de l'intervention de la force armée.

La *Gazette de la Croix*, de Berlin, dit que la question du Schleswig n'a pu encore être vidée, par suite des prétentions exagérées du Danemark. En présence des menaces de guerre et de conquête auxquelles l'Allemagne est exposée depuis dix-huit mois, le moment de faire des concessions serait pour nous inopportun. Le Schleswig appartient à la Confédération. Relativement aux changements éventuels de la frontière, la Confédération agira comme elle croira conforme aux traités, auxquels elle donnera une plus large interprétation, compatible, du reste, avec la protection allemande envers le Schleswig.

On s'occupe en Prusse, depuis quelques semaines, d'études militaires d'un genre tout nouveau : l'état-major et le génie prussiens recherchent les moyens de protéger les lignes de chemins de fer contre les éventualités de la guerre.

La *Gazette de Voss* publie, à ce sujet, un article qu'on ne lira certainement pas sans intérêt :

« Les chemins de fer paraissent devoir prendre une importance de plus en plus grande pour les guerres futures. Jusqu'ici on ne les considérait que comme principaux moyens de communication sur le théâtre de la guerre; mais on songe aujourd'hui à les fortifier, et à créer ainsi dans tout le pays un réseau complet de points fortifiés.

« Dans ce but, on établirait, en temps de paix, autour de tous les points importants, passages de montagnes, centres de jonction, des ouvrages assez forts pour que l'ennemi fût obligé au moins de les battre en brèche avec le canon. On assurerait en même temps par là les constructions coûteuses, comme les

grands tunnels, les points importants, contre des destructions précipitées, et on pourrait mettre à l'abri d'un coup de main le matériel des chemins de fer.

« Naturellement, cette sûreté ne serait acquise que vis-à-vis des corps francs ou des petits détachements qui, justement dans les guerres futures, auraient été appelés à jouer un grand rôle en détruisant les chemins de fer, les magasins, sur les derrières de l'ennemi. En Prusse, on a déjà exécuté diverses fortifications de ce genre, et on considère notamment le pont de la Sprée, près de Kottbus, sur le chemin de fer de Gœrlitz, comme un modèle sous ce rapport. Il est probable que chaque fois qu'on construira un chemin de fer nouveau, ces mesures de précautions seront prises sur tous les points importants. »

Les finances de la Prusse font prévoir l'établissement prochain de nouveaux impôts.

Le déficit de 1868 est d'environ cinq millions de thalers.

Pendant que les dépenses augmentaient, les recettes diminuaient d'une façon notable. Il est résulté de cet état de choses, pour le commerce prussien, des embarras qui ont nui singulièrement aux affaires. Elles ont, en effet, subi un temps d'arrêt, en rapport avec la diminution des recettes.

C'est une opinion générale en Prusse que le gouvernement ne pourra pas échapper à la nécessité prochaine d'un emprunt.

On sait que les Chambres prussiennes doivent se réunir le 4 novembre prochain.

On ne pense pas que M. de Bismark soit de retour, à cette époque, à Berlin.

C'est le ministre des finances qui, en l'absence de M. de Bismark, présidera le conseil et dirigera les affaires.

On lit dans la *Constitutionnel* :

Plusieurs journaux s'occupent d'une carte d'une partie de l'Europe qui aurait été publiée par ordre de l'Empereur, et s'attachent à en tirer toutes sortes d'inductions plus hasardées les unes que les autres.

Il suffit de jeter les yeux sur cette publication pour reconnaître qu'elle est étrangère à toute pensée de remaniement politique du continent. La carte dont il s'agit donne la position stratégique de la France vis-à-vis de ses voisins, à trois époques différentes, et elle prouve que cette position ne s'est pas aggravée depuis les dernières transformations qui ont eu lieu de l'autre côté du Rhin, que même la France est aujourd'hui plus libre de ses mouvements comme de ses alliances.

Pour les articles non signés : P. GODET.

## Nouvelles Diverses.

On lit dans le *Moniteur* :

La princesse royale de Prusse, qui vient de passer par Paris pour se rendre en Angleterre, est allée à Saint-Cloud, où elle a été reçue par l'Empereur et l'Impératrice. Leurs Majestés ont rendu le lendemain sa visite à Son Altesse Royale à l'hôtel du Louvre.

— S. M. l'Empereur vient d'envoyer une somme de 2,000 fr. à M. le préfet de l'Aveyron, pour parer aux besoins les plus pressants des familles victimes de l'inondation.

— On croit que les Chambres seront convoquées vers le milieu de décembre, et l'on met, dans les divers ministères, beaucoup d'activité à préparer les éléments du budget, qui formera la principale discussion et l'intérêt dominant de la session prochaine.

— Le duc de Brabant est, paraît-il, au plus mal.

— On assure que la comtesse Walewska, n'ayant pas les ressources suffisantes pour entretenir le domaine des Landes, donné à son mari par l'Empereur, aurait l'intention de renoncer à cette libéralité.

— M. Mon, qui représentait l'Espagne à Paris au moment où a éclaté la révolution à Madrid, a quitté depuis plusieurs jours l'hôtel de l'ambassade, mais il n'a pas quitté notre capitale. Il a eu une entrevue au ministère des affaires étrangères avec M. de Moustier.

— L'ex-reine Marie-Christine a, dit-on, été reçue ces jours-ci à St-Cloud, où sa fille doit, paraît-il, rendre également visite à l'Empereur d'ici à quelque temps.

— Pendant les 35 années de son règne, Isabelle II a touché au titre de liste civile la somme de 1,785,000,000 réaux, soit 111,562,500 francs.

— Le *Mémorial des Pyrénées* se dit en mesure de déclarer inexacts les bruits qui avaient couru du prochain départ de l'ex-reine Isabelle, soit pour l'Italie, soit pour les environs de Paris.

Il en est de même, ajoute ce journal, pour M. Marfori qui, d'après quelques nouvelles, se trouve presque simultanément en Belgique, en Italie et sur divers points de la France. M. Marfori n'a pas quitté le palais de Pau.

— Le *Standard*, de Londres, annonce que, hier au soir, le comte et la comtesse de Girgenti sont arrivés à Brighton avec les bagages de l'ex-reine Isabelle, qui est attendue à Brighton ce soir ou demain.

### INONDATIONS.

Le Lot et l'Aveyron débordés causent de grands ravages. Deux maisons, à Entraygues, se sont écroulées, et ont enseveli quatre personnes sous les décombres.

L'Hérault s'est élevé à un niveau qu'il n'avait pas atteint depuis 1794.

— On lit dans le *Messenger du Midi* :

L'ouragan du 18 octobre a sévi dans toute notre région avec une égale intensité.

Du côté de Saint-Guilhem-le-Désert, le chemin vicinal n° 24 a été gravement endommagé; le pont de la route n° 25, que les eaux ont entièrement couvert, a définitivement résisté; cependant, par mesure de prudence, l'autorité locale a dû en interdire le passage.

A Gignac, l'Hérault avait envahi jusqu'au premier étage le logement du surveillant de la machine qui distribue les eaux dans la commune; on a eu un instant des craintes sérieuses sur la machine elle-même; les moulins riverains de l'Hérault ont eu beaucoup à souffrir.

A Saint-Martin-de-Londres, la petite rivière du Rieutord a envahi la partie basse du village, elle a pénétré dans les maisons jusqu'à une hauteur de 1 mètre 50 centimètres et a occasionné quelques dégâts.

A quelque distance en aval de Marsillargues, le Vidourle, débordé, a rompu sa digue et s'est précipité par deux brèches dans les propriétés voisines. Cependant les dommages ne paraissent pas très-considérables.

— On écrit au même journal, de Marvejols, le 19 octobre :

A la suite d'un terrible ouragan qui n'a pas duré moins de dix-huit heures, la ville de Marvejols a été, hier au matin, dimanche 18 courant, le théâtre d'une inondation épouvantable. Vers dix heures du matin, les eaux de la Cologne et de son affluent, le Colagnet, n'étaient plus contenues dans leur lit et roulaient avec fracas des arbres déracinés dans leurs flots débordés. Les eaux montaient à cette heure, à deux mètres au-dessus de l'étiage. L'Esplanade, la plus belle promenade de notre cité, qui avait subi dans d'autres circonstances de si graves atteintes, a été cette fois complètement envahie et dévastée. A deux heures de l'après-midi, l'inondation était arrivée à son maximum, 2 mètres 90 centimètres, toujours au-dessus de l'étiage.

A ce moment, la ligne télégraphique a été interceptée.

Vers cinq heures, cependant, les eaux commençaient à se retirer, et nous laissaient le triste spectacle des ruines que notre commune ne pourra réparer qu'à grands frais. On ne connaît pas encore le résultat de cette catastrophe. A en juger par ce que nous voyons à Marvejols, il y a lieu de s'attendre à de tristes nouvelles. Plusieurs maisons, éloignées même du bord de la rivière, ont été envahies presque jusqu'au premier étage. La maison d'arrêt a dû être évacuée par les soins de M. le procureur impérial, et les prisonniers ont été transférés à l'hospice.

Dans un moulin, toute une famille a été

la boîteuse.

— Je sais que je suis peu faite pour inspirer une passion, mais deux cent quatre-vingt mille francs de dot lèvent bien des obstacles.

— Soit; mais alors ce sera vos écus qu'on épousera et non votre personne, union doublement boîteuse, ma chère!

Tante Gertrude baissa la tête. Son cœur saigna sous cette parole mauvaise dont elle s'exagéra la vérité possible.

— Mon affection n'est-elle donc que de l'égoïsme? se dit-elle. Puisque Lucien ne m'aime pas et ne saurait m'aimer, attendu qu'il en aime une autre, n'est-il pas de mon devoir de faire tous mes efforts pour le rendre heureux? Qu'ai-je besoin de fortune? Je ne veux pas acheter un mari; faisons-le donc riche. Que Lucienne soit sa femme!

Oui, voilà mon devoir. Mais, seigneur, ce sacrifice est au-dessus de mes forces, un ange seul pourrait l'accomplir, et je ne suis qu'une femme.

Pendant ce temps, que faisait Lucien? Chaudement recommandé par le vieux conseiller, notre étudiant avait trouvé dix maisons ouvertes, et, ses bonnes façons aidant, il avait été accueilli partout avec le plus flatteur empressement.

Ainsi lancé, il avait été emporté par un tourbillon de

plaisirs; et comme d'autre part le travail n'était pas négligé, il avait passé plusieurs mois sans trop se rendre compte de l'état de son cœur.

La fièvre de nouveau apaisée, il songea à ceux qu'il avait quittés. Il regarda dans son cœur. L'image de Lucienne y régnait toujours sans partage, cette image était brillante, fleurie, parfumée. Elle lui souriait avec des regards remplis de douces promesses, et il se complaisait dans ce tableau plein de charmes.

Avait-il oublié tante Gertrude? Non, mais comme on croit facilement ce qu'on désire, il se persuadait qu'elle ne l'aimait plus que comme un frère.

Lucien était d'autant plus autorisé à penser ainsi que sa mère, dans les lettres qu'elle lui écrivait, ne lui disait rien qui pût lui faire supposer le contraire.

Sur ces entrefaites, survint une nouvelle lettre de Mme Loyel; c'était le lendemain de la grande explication entre les deux belles-sœurs.

La mère de Lucien avait écrit encore sous l'impression de son désappointement et de sa colère; aussi son ton était-il malveillant. Mme Loyel annonçait à son fils que, loin de vouloir entrer au couvent, tante Gertrude, changeant subitement d'allures et de langage, avait nettement déclaré qu'elle voulait se marier, dût-elle acheter un mari.

Mme Loyel était injuste par amour maternel, mé-

chante par tendresse pour son fils.

Elle éprouvait d'ailleurs le besoin de se justifier de ses anciennes assurances au sujet de la fortune de tante Gertrude, assurances fort inconsidérées qui, chez Julien, puis chez M. Jallais, avaient servi de point de départ aux projets matrimoniaux que nous connaissons.

Après plusieurs pages de mauvaises paroles contre sa belle-sœur, Mme Loyel continuait ainsi :

« Tout espoir n'est pas perdu. Lucienne t'aime; elle t'épousera quand même. D'ailleurs, les prétentions ridicules de la boîteuse avorteront. Ce qu'elle ne veut pas faire aujourd'hui, elle l'accomplira plus tard; ou, si elle s'obstine à ne pas prendre le voile, elle restera vieille fille, et, de toutes les façons, ses biens te reviendront. Seulement, soigne ta future. »

Ce langage attrista Lucien. Il ne mit pas positivement en doute la sincérité de sa mère, quant au fond; mais il pressentait que les faits n'étaient pas présentés sous leur vrai jour.

Il se dit aussi qu'une pareille explication n'avait pu avoir lieu sans de douloureux froissements pour tante Gertrude; il résolut, en conséquence, d'adoucir, par une bonne lettre, les blessures que les observations de Mme Loyel avaient pu faire à ce cœur délicat de sensitive.

Lucien écrivit donc, mais seulement au bout de deux

ou trois semaines. Son langage fut tendre, affectueux. Le jeune homme, sans accuser sa mère, s'efforçait de faire comprendre à Gertrude qu'il avait deviné ses douleurs et s'en excusait comme d'une faute à lui personnelle.

Lucien terminait en félicitant tante Gertrude de sa volonté de ne pas quitter le monde :

« Certes, lui disait-il, tu es faite, chère tante, pour la vie de famille; il y a trop de tendresse dans ton cœur pour que tu vives dans un cloître; tu feras le bonheur d'un honnête homme... »

Tout cela était dit d'une façon charmante, sans doute, mais il eût peut-être été préférable que rien ne fût dit.

La lettre de Lucien arriva pour ainsi dire au milieu d'une catastrophe.

La fortune particulière de Mme Loyel, comme celle de son fils et celle de tante Gertrude, avait été placée avantagement dans une entreprise industrielle, — l'exploitation d'une usine métallurgique, — par les soins de M. La Montelle, et, pendant plusieurs années, cette affaire avait donné les meilleurs résultats.

On était arrivé à un de ces moments difficiles pour les affaires qui, sans être déjà une crise générale, en sont les avant-coureurs.

Dès que l'horizon financier parut se rembrunir, M.



surprise par la crue subite, et, grâce à la généreuse conduite de la gendarmerie de notre ville, trois femmes ont pu être sauvées.

Les pertes matérielles seront considérables, mais ne peuvent être encore estimées. De tous les points de l'arrondissement, on nous apprend que les routes sont coupées et plusieurs ponts emportés.

— On lit dans le *Messenger de l'Allier* :

« La crue que nous avons annoncée s'est produite. Ce matin, à sept heures, elle a atteint 3 mètres 50 centimètres. Les eaux commencent à décroître. Aucun sinistre n'a été signalé.

« Notre rivière, qui a été loin d'atteindre la hauteur qu'elle avait lors des grandes crues de 1790, 1856, 1866 et 1846, a dépassé cependant celle à laquelle elle s'était élevée en 1789 et 1733. La crue de 1868 aura donc encore produit des inondations sur le résultat desquelles il nous est impossible pour le moment de nous prononcer. Son caractère distinctif a été la promptitude avec laquelle elle s'est produite. »

— Nous trouvons dans le *Moniteur du Puy-de-Dôme* les renseignements suivants :

« Sous l'influence d'un vent violent du Midi, suivi d'une pluie abondante, une crue s'est manifestée dans l'Allier. La rivière s'est élevée à une hauteur de 3<sup>m</sup> 50 à 4<sup>m</sup> 50.

» On ne peut encore apprécier les désastres survenus.

» La ligne d'Aurillac à Clermont est interceptée par suite de la destruction de plusieurs ponts sur l'Allagnon, entre Massiac et Molonpise; par suite, le service des trains se trouve momentanément suspendu au delà d'Arvant, dans la direction d'Aurillac.

» Toutes les mesures nécessaires sont prises pour le prompt rétablissement de la circulation. »

— La crue de la Loire, qu'une dépêche télégraphique portait hier à plus de 5 mètres, n'atteindra que 4 mètres 65. Il n'y a donc pas lieu de s'alarmer, dit le *Journal du Loiret*.

— Une lettre écrite de Roanne au *Mémorial de la Loire* donne les détails suivants :

« Dimanche, à midi, la pluie a commencé à tomber à Roanne. La Loire était à un niveau fort ordinaire, et personne ne pensait aux dangers d'une inondation, lorsqu'une dépêche de M. le préfet de la Haute-Loire est venue nous frapper d'épouvante. On nous annonçait une inondation.

» Cette dépêche publiée, contre l'habitude, dans les quartiers bas de la ville, a produit une émotion profonde. Une foule de personnes ont fait des préparatifs de déménagement, persuadées que cette annonce publiée ainsi devait révéler une situation d'autant plus terrible qu'en 1866, de sinistre mémoire, aucune dépêche n'avait été publiée. Toutefois la lim-

pidité constante des eaux de la Loire rassura le plus grand nombre. La pluie, du reste, était loin d'être diluvienne, et nos rivières, le Rhins et la Renaison, ne manifestaient nullement l'intention de découler.

» Sur les trois heures du matin, la Loire a commencé à grossir. A sept heures, elle avait pris deux mètres, à onze heures elle était à trois mètres soixante. A ce moment elle passait sur la route de Roanne à Charlieu et interceptait toutes les communications.

» A midi, les nouvelles de la Haute-Loire sont venues nous rassurer, en annonçant une diminution dans le niveau des eaux, et le fleuve arrivait à son maximum au pont de Roanne sur les quatre heures du soir. La crue provenait tout entière de la Haute-Loire. Fort heureusement, nous en serons cette fois encore quittes pour la peur. »

## Chronique Locale et de l'Ouest.

### DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Orléans, le 22 octobre, 6 h. s.

La Loire marque 3<sup>m</sup> 08 à 5 heures, à l'échelle du pont d'Orléans. Depuis onze heures, elle est croissante de 4 centimètres à l'heure.

Orléans, le 23 octobre, 9 h. 55 mat.

Le maximum de la crue de la Loire a été observé à Orléans, le 23 octobre, à 7 heures du matin; il s'est élevé à 3<sup>m</sup> 56.

Angers, 23 octobre, 6 h. 35 s.

M. l'ingénieur du service de la Loire fait connaître qu'il ne croit pas que le maximum de la crue à Saumur dépasse 3<sup>m</sup> 75, et qu'il aura lieu vraisemblablement le 26, à midi.

Rien d'inquiétant absolument.

La crue commence à se manifester à Saumur; la Loire a atteint ce matin à l'échelle du Pont-Cessart, 3<sup>m</sup> 30 c.

Hier matin, elle marquait à la même échelle, 1<sup>m</sup> 86. En vingt-quatre heures, il y a donc eu 1<sup>m</sup> 44 c. d'augmentation.

Les conseils municipaux se réuniront, pour la quatrième session de 1868, le 8 novembre prochain. Cette session sera close partout le 17 du même mois.

Voici la liste de MM. les jurés de l'arrondissement de Saumur, devant faire le service des assises qui s'ouvriront à Angers, le lundi 16 novembre prochain.

MM.

Voisin, Auguste, propriétaire à Saumur.

Abellard, Emile, avocat à Saumur.

Guyard, Jean-Mathieu, propriétaire au Puy-Notre-Dame.

Ducamp, Victor, propriétaire au Coudray-Macouard.

Cheron, Léon-Honoré, propriétaire à Doué.

sation; mais, si les lèvres d'une femme laissent parfois, dans une heure de désespoir ou d'abandon, échapper un secret du cœur, la plume se refuse à le divulguer.

Tante Gertrude ne répondit pas. Elle renferma son chagrin dans le fond de son âme, elle ne dit rien non plus à Mme Loyel; mais elle conçut cependant un peu d'irritation contre sa belle-sœur.

Deux ou trois jours après éclata la catastrophe financière qui ruinait Lucien et sa mère. Coup terrible pour Mme Loyel: la pauvre femme en demeura accablée. Ce fut un désespoir morne, sombre; une de ces douleurs d'autant plus redoutables qu'elles ne font pas irruption au dehors.

Mme Loyel, dans cette circonstance affreuse, ne songeait qu'à son fils, à son fils dont par un entêtement orgueilleux elle causait le malheur.

La pauvre mère connaissait assez le cœur de son enfant pour être bien persuadée que celui-ci ne lui adresserait aucun reproche, qu'il serait même le premier à la consoler; mais qu'allait-il devenir?

Adieu ces espoirs de fortune et d'alliance caressés avec tant d'amour!

— Si encore, disait-elle, il avait la fortune de sa tante! Mais non elle garde tout! Et dans sa douleur, elle accusait tante Gertrude d'égoïsme.

Cependant il fallait prendre un parti, et elle résolut,

Gigot, Eugène, maire à Soulanges.  
Bouju, Victor-Louis, notaire à Coron.  
Perrier, Désiré, percepteur à Chemellier.

Sur le compte-rendu à l'Empereur, par le ministre de l'intérieur, des actes de dévouement qui lui ont été signalés pendant le mois de juillet, et aux termes d'un rapport approuvé par Sa Majesté le 28 août, une médaille d'honneur de 2<sup>e</sup> classe, en argent, a été décernée à M. Poncelet (Pierre-Jérôme), gendarme à Gennes. Le 19 juin 1868, à Gennes, a sauvé un homme qui se noyait dans la Loire.

Le Conseil municipal de Tours, réuni extraordinairement le 19, sous la présidence de M. E. Gouin, maire, a pris, à l'unanimité une délibération par laquelle il proteste énergiquement contre l'exécution du projet d'exhaussement et de consolidation de la levée gauche de la Loire, entre Montlouis et Tours, à cause du danger très-sérieux que ce projet présente pour la sécurité de la ville.

Le Conseil a donné à M. le maire tous pouvoirs pour insister près de Son Exc. le ministre des travaux publics, afin d'obtenir la révision et la modification du projet dont il s'agit.

On lit dans l'*Union bretonne* du 20 :

« Ce matin, vers dix heures et demie, le ballon le *Colosse*, dirigé avec une habileté merveilleuse par M. Eugène Godard, s'est élevé dans les espaces, emportant quatre hardis explorateurs: MM. Benjamin Puydras, Donatien et Rogatien Levesque et Olivier de Grandville.

» Le gonflement de l'aérostat avait commencé vers huit heures.

» Lorsque, au cri sacramentel de « lâchez tout », le ballon est parti doucement, maîtrisé dans ses élans par son habile capitaine, un applaudissement unanime l'a salué, pour lui souhaiter bon voyage.

» Ayant atteint une hauteur de douze cents mètres environ, la machine aérienne s'est dirigée vers le sud-sud-ouest; ce qui semble devoir contrarier le projet des voyageurs, dont l'espérance était d'atteindre, dans la soirée, Angoulême ou Bordeaux.

» Du reste, le temps est superbe, le ciel n'a pas un nuage, le vent est sans souffle pour ainsi dire. Donc l'exploration de nos jeunes concitoyens promet d'être charmante et tout-à-fait exempte de complications. »

Dans les campagnes et dans quelques familles où l'on a les moyens d'acheter le vin par petits fûts, mais où l'on veut éviter les frais de la mise en bouteilles, on tire à la barrique au fur et à mesure de la consommation.

Cette façon de procéder ne tarde pas, comme l'on sait, à faire aigrir le liquide. Or, l'expérience a appris que le vin en perce se conserve

parfait lorsqu'on verse dans le tonneau de l'huile d'olive de bonne qualité, de façon que, surnageant au-dessus du vin, elle empêche sa communication avec l'air. En Toscane, on emploie le même procédé pour conserver bon jusqu'à la dernière goutte le vin qu'on met dans de grandes bouteilles dont le verre est trop faible pour qu'on puisse les boucher solidement.

Pour chronique locale et nouvelles diverses: P. GODET.

## Dernières Nouvelles.

Le *Figaro* annonce, d'après des informations qui lui arrivent de Pau, que le général de Goyon serait arrivé dans cette ville « pour remplir une mission délicate près de la reine d'Espagne. Ce serait, dit-on, pour la prier de chercher une autre résidence. »

Nous avons lieu de croire que le correspondant du *Figaro* a été mal renseigné. La France a toujours été une terre hospitalière pour les souverains aussi bien que pour les hommes que les guerres civiles ont éloignés de leur patrie.

Madrid, 23 octobre. — Les juntes révolutionnaires continuent de se dissoudre.

Des lettres de Malaga du 20 courant signalent quelques désordres qui ont eu lieu dans cette ville, mais sans conséquences graves.

La tranquillité est rétablie.

Londres, 23 octobre. — Le *Standard* donne comme une nouvelle positive que dom Ferdinand de Portugal a refusé la couronne d'Espagne par suite de raisons de famille.

D'après le *Herald* les candidatures de princes anglais et français n'auraient également aucune chance.

Pour les dernières nouvelles: P. GODET.

M. SICARD, dentiste, rue des Lices, 32, Angers.

La *Revue grammaticale* vient de joindre à son cadre une *Revue littéraire* sous la direction de M. CLAUDIUS HÉBRARD, auteur bien connu des lecteurs qui recherchent avant tout dans la littérature l'honnête et l'utile, sans nuire à l'agréable. La *Revue grammaticale et littéraire* paraît tous les mois. Prix: 4 fr. par an. F. BOUQUEREL, édit., 31, rue Cassette, à Paris. (Voir aux annonces).

L'illustration du 24 octobre 1868 (n° 1339) complète deux importantes séries de dessins qu'elle a commencées dans ses livraisons précédentes. L'une, consacrée aux événements d'Espagne, présente la physionomie de la révolution dans les rues même de Madrid, l'entrée

La Montelle engagea Mme Loyel et Gertrude à vendre leurs titres et à placer leurs fonds en rente sur l'Etat, en attendant mieux.

Mme Loyel se croyait infallible; deux ou trois résolutions couronnées de succès en matière de spéculation lui avaient donné une confiance exagérée en elle. D'un autre côté, de gros dividendes, des intérêts élevés, payés jusqu'à ce jour régulièrement, lui faisaient tenir essentiellement à ce placement. Elle repoussa les conseils de son vieil ami.

Plus docile, tante Gertrude fit ce qu'indiquait M. La Montelle.

Quatre mois après, l'usine faisait faillite; la compagnie offrait 10 0/0 à ses actionnaires.

Mme Loyel et son fils, avec bien d'autres, hélas! étaient ruinés.

Tante Gertrude était loin d'être guérie, et la lettre de Lucien lui fut douloureuse.

Elle devina facilement, au milieu des précautions oratoires du jeune homme, que Mme Loyel avait dénaturé son langage. De plus, cette malencontreuse lettre, depuis la première ligne, jusqu'au dernier mot, disait clairement: tu m'as oublié... tu as bien fait, car je ne saurais être ton mari.

Un instant, blessée qu'on pût la soupçonner d'inconstance, elle eut la pensée de protester contre cette accu-

quoiqu'il en coûtât à son orgueil, de faire un dernier et suprême appel aux sentiments de sa belle-sœur, dont elle n'avait jamais deviné la noblesse et la générosité. Instruite de ce désastre, tante Gertrude en avait souffert profondément. Peut-être avait-elle un instant songé que cette ruine pourrait la rapprocher de Lucien; mais cette pensée égoïste n'avait fait que passer dans son âme, sans y laisser de traces.

Elle était foncièrement trop bonne pour songer à abandonner sa belle-sœur, elle aimait trop Lucien pour le laisser aux prises avec la nécessité; mais elle l'estimait trop et le savait trop fier pour lui proposer un honteux marché.

Elle décida, pour couper court à toutes difficultés, que par un sacrifice de la moitié de sa fortune elle tirerait sa belle-sœur et son neveu d'embarras.

La chose eût été facile si Lucien n'avait pas eu connaissance des sentiments de tante Gertrude pour lui; mais n'était-il pas à craindre qu'il ne se méprît sur la portée des bienfaits de sa jeune tante, ou que, rendant justice à ses intentions, il ne refusât par excès de délicatesse.

M. La Montelle vint au secours de la générosité timide de tante Gertrude.

Quelques jours après l'arrivée de la fatale nouvelle, et comme Mme Loyel se demandait comment elle abor-

derait la question avec sa belle-sœur, elle vit entrer celle-ci dans sa chambre.

Tante Gertrude portait sur son visage l'expression d'une joie immense. Le bonheur d'obliger Lucien lui avait fait oublier tous ses griefs contre sa belle-sœur, et son charmant regard rayonnait de tendresse.

— Ma sœur, lui dit-elle, en donnant à sa voix, naturellement douce, une inflexion caressante, n'avez-vous pas songé à moi dans cette affliction?

Mme Loyel crut que Gertrude venait seulement la rassurer contre le présent et déjà elle se sentit émue. Elle lui tendit la main. Tante Gertrude l'embrassa avec effusion.

L'étreinte fut sincère, fraternelle. Quand les larmes d'attendrissement furent un peu séchées, Gertrude remit timidement à sa belle-sœur un papier timbré, paraphé. Celle-ci y eut à peine jeté les yeux que le rouge du repentir lui couvrit le visage.

— Oh! ma sœur, dit-elle, en la pressant sur son cœur, pardonnez-moi.

(La suite au prochain numéro.)



des vainqueurs d'Alcolea, etc., en tout, 5 gravures; — l'autre montre le tableau navrant d'Arica et de quelques autres villes du Pérou, après l'épouvantable catastrophe du tremblement de terre. Cette série comporte 6 dessins. — Le texte contient les lettres des correspondants spéciaux du journal en Espagne et au Pérou; la première partie d'une charmante nouvelle de M. Pierre Cœur, la *Bibliothèque rouge*; — un important travail sur la réforme judiciaire en Égypte; — et, en outre, les articles de fond de sa rédaction ordinaire, — une Revue politique où les faits sont toujours résumés avec impartialité; le *Courrier de Paris*, par M. Jules Claretie; les théâtres, le mouvement littéraire, etc. — Intéressant à

un point de vue différent, chacun des numéros de cette remarquable publication semble être un progrès sur celui qui le précède, et une promesse d'attraction pour celui qui va suivre.

### LA POUPÉE MODÈLE

JOURNAL DES PETITES FILLES.

3<sup>me</sup> Année.

Le Journal la *Poupée Modèle* commence le 15 novembre prochain la SIXIÈME ANNÉE de sa publication.

Spécialement destiné aux *Petites Filles*, ce Journal, qui a pris pour devise *instruire en amusant*, a su obtenir dans les familles un succès justifié par le soin qui a toujours pré-

sidé à sa rédaction, et par la variété des mille petits objets amusants qu'il n'a cessé d'offrir à ses Abonnées: Gravures de Modes, — petits Patrons de Poupées, — Figures à découper et à habiller, Cartonnages.

Les trois premières années contiennent un THÉÂTRE COMPLET avec façades, deux décors, personnages, etc.

La 4<sup>e</sup> et la 5<sup>e</sup> contiennent un Salon complet de Poupée, avec cheminée, piano, table, guéridon, le tout en cartonnage blanc et or.

Les cinq premières années sont en vente au Bureau du Journal, et forment une des plus jolies étrennes que l'on puisse offrir à un enfant; chaque année se vend séparément 7 fr. 50, franco par la poste.

L'Administration du Journal la *Poupée Modèle*, en commençant sa sixième année, promet à ses jeunes Abonnées des surprises encore plus jolies, si c'est possible!

S'abonner en envoyant un mandat de Poste de 7 fr 50 au nom du Directeur du Journal la *Poupée Modèle*, 1, boulevard des Italiens.

Pour l'Étranger, le prix varie suivant les conventions postales.

MÊME ADMINISTRATION  
**LE JOURNAL DES DEMOISELLES**  
Le petit Courrier des Dames  
n° 1, Boulevard des Italiens, n° 1.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M<sup>e</sup> TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

**A VENDRE**  
LA PROPRIÉTÉ  
DU  
**PRIEURÉ DE MÉRON**  
Située commune de Méron, d'une contenance de 57 hectares.  
S'adresser, pour tous renseignements, à M<sup>e</sup> TOUCHALEAUME, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

**A VENDRE**  
A L'AMIABLE,  
**UNE MAISON**  
Divisée en deux locations,  
Sise à Saumur, rue Saint-Jean, n° 48 et 50.

Occupée par MM. Blanchet et Rosignol.  
Toutes facilités pour les paiements.  
S'adresser à M<sup>e</sup> TOUCHALEAUME, notaire. (431)

Etude de M<sup>e</sup> TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

**A VENDRE**  
**UNE MAISON,**  
Sise à Saumur, rue Saint-Jean, n° 27 et 29,  
Habité par MM. Cesbron et Pasquier.

S'adresser à M<sup>e</sup> TOUCHALEAUME, notaire, place de la Bilange. (415)

Etude de M<sup>e</sup> TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

**A LOUER**  
Pour la Saint-Jean 1869,  
**MAISON**  
Rue de la Fidélité,  
Avec cour, remise et écurie:  
Occupée par M. GALLAIS, négociant.

S'adresser, pour traiter, soit à M. REVEAU, rue du Petit-Mail, n° 5; soit à M<sup>e</sup> TOUCHALEAUME, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay.

### VENTE DE BOIS.

**A VENDRE**  
PAR ADJUDICATION

A la maison de maître de Chozé, le dimanche 25 octobre 1868, à midi,

### BEAUX CHÊNES

ET LES

### COUPES DE BOIS-TAILLIS

ci-après,

Agés de 12 ans et dépendant de la terre de Chozé, située commune de Cizay.

1<sup>o</sup> La coupe de la Brèche-aux-Moines, contenant trois hectares soixante-un ares.

2<sup>o</sup> La coupe du bois de la Croix, contenant deux hectares trente-deux ares.

S'adresser, pour voir ces bois, au garde de la terre de Chozé, et, pour avoir des renseignements, audit M<sup>e</sup> HACAULT, notaire. (463)

SERVICE DES SUBSISTANCES MILITAIRES.

### ACHAT DE DENRÉES.

Le samedi 31 octobre 1868, il sera procédé, à 3 heures du soir, dans une des salles de la Mairie de Saumur, à l'adjudication publique, sur soumissions cachetées, d'une fourniture de 2,000 quintaux métriques de foin, 3,000 quintaux métriques de paille et 2,000 quintaux métriques d'avoine, à livrer dans le magasin militaire de la place de Saumur.

L'instruction et le cahier des charges relatifs à cette adjudication sont déposés dans les bureaux de la sous-intendance militaire (levée Notre-Dame), où le public sera admis à en prendre connaissance.

NOTA. — La denrée sera livrée entre deux fers. (455)

### A VENDRE, UNE BELLE CALÈCHE

SIÈGE A LA FRANÇAISE

**AYANT PEU SERVI**

A un prix très réduit.

S'adresser à DUPONT, carrossier à Saumur.

Qui a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle et les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance, qu'il a un choix de voitures des plus variés, construites et en construction, toujours à des prix les plus modérés.

Plusieurs voitures d'occasion à deux et à quatre roues. (456)

Il a été trouvé un parapluie paraissant appartenir à une jeune pensionnaire et portant un numéro sur une gance blanche.

Le réclamer au bureau du journal.

A CÉDER DE SUITE,

Pour cause de santé,

**Un très-beau magasin**

de

PAPIERS PEINTS, ARTICLES DE BUREAU et de Toiles cirées.

Situé dans le plus beau quartier de Saumur.

S'adresser, pour traiter, à M. COURTOIS-JAGOT, rue d'Orléans, 31, à Saumur.

Beaucoup de facilités pour le paiement. (384)

### MAISON A LOUER

PRÉSENTMENT.

Rue de l'Hôtel Dieu, 5.

S'adresser à M. GUIBERT, qui l'habite, ou à M. MAGÉ, près l'église de Nantilly. (416)

### EAU DE FLEURS D'ORANGER

Triple supérieure.

A 2 francs le litre au détail.

On traitera de gré à gré pour plus grande quantité.

TAFFETAS HÉMOSTATIQUE BRILLATZ

Pour coupures, etc.,

Le seul qui résiste aux lavages.

Prix: 60 cent. le rouleau.

PHARMACIE BRILLATZ-GIRAULT, sur les Ponts. (373)

ON DEMANDE à emprunter 15,000 francs pour 10 ans à 4 p. 0/0, première hypothèque sur un immeuble de 35,000 francs.

S'adresser au bureau du journal.

## TEINTURERIE NOUVELLE

RUE DE RIVOLI, 98, A PARIS

LES ROBES DE SOIE, taffetas, velours, moire, popeline, damas d'ameublement, crêpe de Chine, etc., teints à la *Teinturerie nouvelle*, sur le tendeur circulaire (sa propriété exclusive), n'ont aucune des imperfections de la teinture ordinaire, et font, au porter, l'usage et l'effet du neuf. Aussi, les DAMES les plus riches et les plus distinguées n'hésitent-elles plus à utiliser, par la teinture, des soieries que jusqu'alors elles avaient dû considérer comme hors de service. Cette importante Maison, qui, depuis l'Exposition universelle surtout, a vu s'accroître sa clientèle de province dans des proportions considérables, prévient les DAMES que, n'ayant en France NI DÉPOT, ni intermédiaire, elle reçoit et envoie directement tout objet par le chemin de fer.

Réponse immédiate à toute demande de renseignements.

F. BOUQUEREL, LIBRAIRE-ÉDITEUR, 31, RUE CASSETTE

## REVUE GRAMMATICALE ET LITTÉRAIRE

par MM. J.-B. PRODHOMME et CLAUDIUS HÉBRARD

avec le concours d'une société de grammairiens et de littérateurs.

Revue mensuelle, 4 fr. par an; Étranger, 6 fr.

Contre un mandat de 20 fr., adressé à l'éditeur, on reçoit franco pour la France 20 fr. de livres au choix dans cette liste et la *Revue* pendant un an.

REVUE GRAMMATICALE, 1<sup>re</sup> année, in-12, 4 fr.; — PROBLÈMES par le P. MARIN DE BOYLESVE, 15 vol. in-18, 5 fr. 50; — ÉPIQUE DE L'ÉMIGRATION FRANÇAISE, par M. LAURENTIE, in-12, 3 fr. 50; — HOMÉLIES DE SAINT-LÉON-LE-GRAND, in-8°, 6 fr.; — SAINT GEORGE MARTYR, in-12, 2 fr. 50; — FLEURS CÉLESTES, in-18, 1 fr. 50; — NOUVEAU MOIS DE MARIE POUR LA JEUNESSE (32 gravures), 1 fr. 50; — LA SCIENCE DES SAINTS, in-18, 1 fr. 50; — HISTOIRE DE L'ANTECHRIST, in-18, 1 fr.; — HISTOIRE DE LOUIS-PHILIPPE D'ORLÉANS ET DE L'ORLÉANISME, par M. CRÉTINEAU-JOLLY, 2 vol. in-8°, 15 fr.; — VOYAGE AUTOUR DE MON PAYS, in-12, 2 fr.; — LE FIDÈLE ADOBERTEUR DU SAINT-SACREMENT, 2 fr.; — VOLTAIRE AU PLOMB, 75 c.; — INTRODUCTION A LA PHILOSOPHIE, par M. LAURENTIE, in-8°, 7 fr. 50. (Envoi du catalogue franco.)

## COMPTOIR DES DÉPARTEMENTS

Achat et Vente de Titres cotés ou non cotés. — Avances sur Titres. — Paiement de Coupons. — Renseignements confidentiels sur les Valeurs anciennes et les Affaires nouvelles. — Tirages financiers. — Envoi GRATUIT aux clients d'un des meilleurs journaux financiers de Paris. — S'adresser à la Direction: 5, rue Feydeau, Paris. (428)

TOUT MALADE PEUT SE DONNER SANTÉ FLORISSANTE, ÉNERGIE ET LONGÉVITÉ SANS MÉDECINE, SANS DÉRANGEMENT ET SANS FRAIS, PAR

### LE CHOCOLAT DU BARRY de Londres, breveté de S. M.

la Reine d'Angleterre, qui est le salut de ceux qui souffrent des mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastralgies, constipations habituelles, hémorroïdes, glaires, vents, palpitations, diarrhée, gonflement, étourdissement, bruit dans les oreilles, acidité, piteuse, migraine, sardité, renvois, nausées et vomissements après repas et en grossesse; douleurs, aigreurs, crampes, spasmes et inflammation d'estomac, des reins, du ventre, du cœur, des côtes et du dos, tout désordre du foie, des nerfs, de la gorge, des bronches, de l'haleine, membranes muqueuses, vessie et bile; insomnies, toux, oppression, asthme, catarrhe, fluxion de poitrine, bronchite, phthisie (consommation), dartres, éruptions, mélancolie, dépression, épuisement, paralysie, perte de mémoire, diabète, rhumatisme, goutte, fièvre, hystérie, la danse de Saint-Guy, irritation des nerfs, névralgie, vice et pauvreté du sang, chlorose, suppression, hydropisie, rhumes, grippe; manque de fraîcheur et d'énergie, hypochondrie. Il est aussi le meilleur fortifiant pour les enfants faibles et les personnes de tout âge, formant de bons muscles et des chairs fermes. Ce chocolat nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire.

Certificats. — Vernet-la-Varenne (Puy-de-Dôme), le 27 décembre 1866. — Monsieur, nous sommes très-contents du chocolat Du Barry. — Sœur AGATHE, supérieure. — Adra, province d'Almería (Espagne), 21 octobre 1867. — Monsieur, j'ai la satisfaction de vous dire que votre chocolat a rétabli parfaitement la santé de ma fille et l'a guérie d'une éruption cutanée qui ne la laissait pas dormir, par cause des démangeaisons insupportables qu'elle éprouvait. Envoyez-moi encore 30 kilogram. contre le mandat ci-inclus. Agréez, monsieur, etc. PERRIN DE LA HTOLES, vice-consulat de France. — Certificat N° 65,715. — Paris, 11 avril 1866. Monsieur, — Ma fille, qui était excessivement souffrante, ne pouvait plus ni digérer, ni dormir; elle était accablée d'insomnie, de faiblesse et d'irritation nerveuse. Elle se trouve bien du Chocolat Du Barry qui lui a rendu la santé avec bon appétit, digestion et sommeil parfait, tranquillité des nerfs, gaieté d'esprit et chairs fermes. Votre reconnaissance, H. DE MONTLOUIS.

Aliment exquis pour déjeuner et souper, éminemment nutritif, s'assimilant et fortifiant les nerfs et les chairs et il rétablit l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraichissant aux plus affaiblis. En boîtes et en tablettes pour faire 12 tasses, fr. 2-25; En boîtes de 24 tasses, fr. 4; de 48 tasses, fr. 7; de 288 tasses, fr. 32; de 576 tasses, fr. 60, soit environ 10 centimes la tasse. — Se vend dans toutes les villes chez les premiers Pharmaciens et Épiceries. DU BARRY et C<sup>ie</sup>, 26, Place Vendôme, à Paris. Dépôt à Saumur, chez MM. J. OUI, ph., et COMMON, rue Saint-Jean, 25. (446)

## BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS	BOURSE DU 22 OCTOBRE.			BOURSE DU 23 OCTOBRE.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
au comptant.						
3 pour cent 1862. . . . .	70 40	"	" 20	70 15	"	" 25
4 1/2 pour cent 1852. . . . .	101	"	"	100 70	"	" 30
Obligations du Trésor. . . . .	482 50	"	2 50	"	"	"
Banque de France. . . . .	3080	"	15	3090	"	10
Crédit Foncier (estamp.). . . . .	1460	"	"	1450	"	10
Crédit Foncier colonial. . . . .	"	"	"	"	"	"
Crédit Agricole. . . . .	637 50	"	2 50	635	"	2 50
Crédit industriel. . . . .	660	"	1 25	660	"	"
Crédit Mobilier (estamp.). . . . .	277 50	"	1 25	277 50	"	"
Comptoir d'esc. de Paris. . . . .	690	"	"	688 75	"	1 25
Orléans (estampillé). . . . .	900	"	2 50	888 75	"	11 25
Orléans, nouveau. . . . .	"	"	"	"	"	"
Nord (actions anciennes). . . . .	1190	"	"	1185	"	5
Est. . . . .	578 75	"	2 50	577 50	"	1 25
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	983 75	"	"	976 25	"	7 50
Lyon nouveau. . . . .	"	"	"	"	"	"
Midi. . . . .	597 50	"	1 25	597 50	"	"
Ouest. . . . .	567 50	"	1 25	565	"	2 50
C <sup>ie</sup> Parisienne du Gaz. . . . .	1513 75	"	6 25	1508 75	"	5
Canal de Suez. . . . .	405	"	2 50	397 50	"	7 50
Transatlantiques. . . . .	333	"	4 50	330	"	3
Emprunt italien 5 0/0. . . . .	54 10	"	50	53 75	"	35
Autrichiens. . . . .	575	"	"	573 75	"	1 25
Sud-Autrich.-Lombards. . . . .	415	"	2 50	415	"	"
Victor-Emmanuel. . . . .	45	"	"	44	"	1
Romains. . . . .	43	"	50	43	"	"
Crédit Mobilier Espagnol. . . . .	278 75	"	2 50	276 25	"	2 50
Saragosse. . . . .	70	"	"	70	"	"
Séville-Xérés-Séville. . . . .	"	"	"	"	"	"
Nord-Espagne. . . . .	60	"	"	58	"	2
Compagnie immobilière. . . . .	107 50	"	1 25	110	"	2 50

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord. . . . .	336 50	"	"	337 50	"	"
Orléans. . . . .	328 50	"	"	328 25	"	"
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	337 50	"	"	339	"	"
Ouest. . . . .	325 75	"	"	326	"	"
Midi. . . . .	324	"	"	324	"	"
Est. . . . .	328 25	"	"	328	"	"

Saumur, P. GODET, imprimeur.